

PIÈCES COUVERTES

Moteur (essence ou diesel) : bloc-cylindres, culasses et toutes les pièces lubrifiées internes, incluant vilebrequin et coussinets de palier, balanciers, pistons, axes et segments, bielles et coussinets, arbres à came et coussinets, soupapes, guides ressorts des soupapes, sièges des soupapes, arbre(s) de culbuteur et culbuteurs, tiges de culbuteur et poussoirs, pompe à l'huile, anti-vibrateur harmonique, chaîne de distribution et pignons (engrenages) de distribution, guides et tendeurs de distribution, volant moteur, support de moteur, poulie.

Système de lubrification : pompe à injection, mécanisme d'injection de l'huile, engrenage d'entraînement de la pompe, détecteur de niveau d'huile, réservoir, bouchon du réservoir d'huile, canalisations d'huile, avertisseur de niveau d'huile (klaxon ou témoin lumineux), système de dosage complet, clapet d'arrêt de l'injection d'huile.

Système d'alimentation du carburant d'allumage : unité de commande d'injection de carburant, injecteurs, module de commande électronique, pompe à carburant, distributeur de carburant, régulateur, arrête-flamme, pompe et rails, réservoir à carburant, carburateur, détecteurs, conduits et raccords.

Accessoires et systèmes électriques : démarreur, solénoïdes, alternateur, moteur des essuie-glaces, régulateur de tension, bloc d'alimentation, bobine d'allumage/commutateur (stator), module d'allumage, unité de commande électronique d'injection de carburant/ECU, interrupteurs de limite et de contrôle, câblage et faisceau, connecteurs, moteur du dispositif d'inclinaison, indicateur à fonctionnement électrique.

Système de refroidissement : uniquement couvert pour le système fermé. Pompe à eau, pompe de circulation du liquide refroidisseur, module d'échangeur de chaleur.

Contrôles et Direction : poignée de contrôle, câble d'accélérateur, commutateur d'inclinaison, commutateur de système de démarrage/arrêt, dispositif du gouvernail de direction, support rotatif et roulement, pompe de servo-direction, volant, moyeu et câbles de direction, support et coussinet de direction, crémaillère de direction, vérin de direction, boîtier de contrôle, commutateur du boîtier de commande du moteur, boîtier de commande du moteur (marche-arrêt), câbles d'accélération et de changement de vitesse, assemblage de l'accélérateur.

Propulsion par jet : toutes les pièces internes lubrifiées incluses dans le boîtier de pompe, boîtier de la pompe uniquement s'il est endommagé par la défaillance d'une pièce lubrifiée (turbine non-incluse).

Bagues et joints d'étanchéité : tous les joints d'étanchéité et bagues sont inclus sur les composantes garanties lors d'une réparation nécessaire et que la pièce est expressément couverte par le programme choisi.

Pièces haute technologie : Uniquement couvert si les pièces sont d'origine (pièces du fabricant). Chaîne audio (haut-parleurs non-inclus), lecteur CD, DVD ou Blue Ray, Système GPS, compas/boussole.

Remboursement : 36 mois et plus seulement. Si aucune réclamation n'est faite au court du terme de la garantie supplémentaire, une garantie similaire, sans aucun frais, sera émise lors de l'achat du prochain véhicule de valeur et de catégorie comparable ou moindre.

Programme de fidélité : Si l'embarcation est déclarée perte totale au court du terme de la garantie supplémentaire, un crédit sera émis applicable à l'achat d'une garantie sur la prochaine embarcation.

Turbocompresseur ou surcompresseur : carter (en cas de dommages internes), toutes pièces internes lubrifiées, et que ladite pièce est installée à l'usine par le fabricant seulement.

Option remorque sans système de freins : uniquement couvert si la remorque est neuve, qu'elle a une capacité de charge maximale de 1000 livres, qu'elle a été achetée au même moment que l'embarcation et couverture maximale de 750\$ pour le programme. Support de treuil, coupleurs, tiges et ressorts, essieux, soudures, berceaux de rouleau (excluant les bris ou dommages encourus par une surcharge ou une flexion).

Service d'assistance routière : une indemnité maximale de 150\$ par événement, maximum 2 appels de service par contrat. L'embarcation doit se trouver à un quai possédant une descente de bateau pour permettre le soulèvement et un transport terrestre limité à 30 km maximum du lieu de soulèvement.

Aucune franchise: permet d'éviter de payer la franchise applicable en cas de réclamation admissible couverte par votre programme de garantie.



OP

OP

OP

OP

GARANTIE KM+, POUR NAVIGUER L'ESPRIT TRANQUILLE!